

LA PRESSE, MONTRÉAL, SAMEDI 13 JUIN 1987, Publireportage

La Presse

# Fête du 150<sup>e</sup> anniversaire des PATRIOTES

*Saint-Eustache*

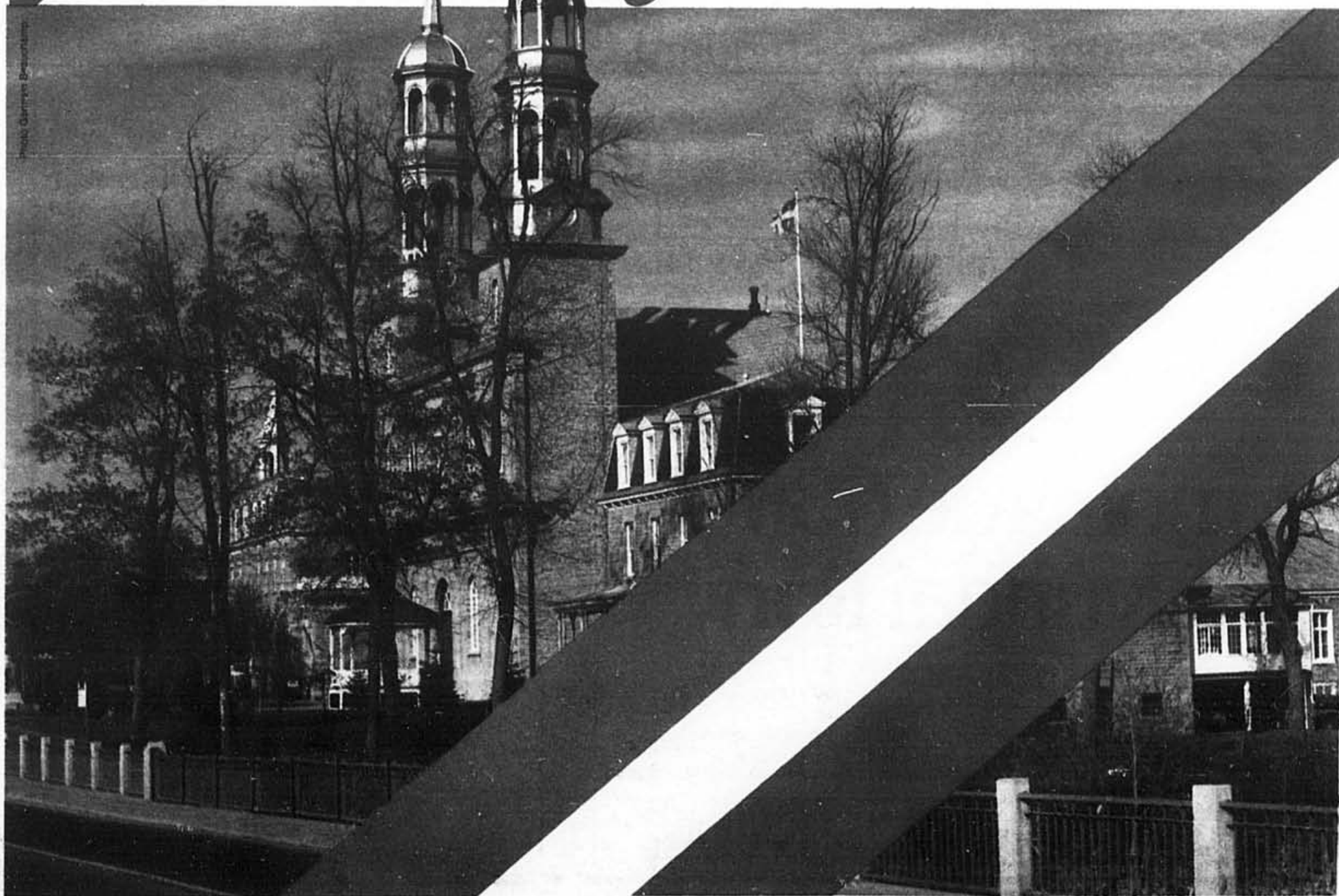


Photo: Gilles Bessière

**Mot du maire  
GUY BÉLISLE**



La Corporation des Fêtes de Saint-Eustache Inc. souligne le 150e anniversaire du soulèvement des Patriotes de 1837. C'est pour nous, résidents et citoyens de Saint-Eustache et de la région, un honneur et une fierté bien sentis que de rendre hommage aux Patriotes de cette époque.

Rien n'a été ménagé pour que cette commémoration demeure un événement marquant dans notre histoire et nous voulons que Saint-Eustache, la ville d'aujourd'hui, succède dignement à Saint-Eustache, le village de ce temps-là.

Toute une brochette d'activités et de spectacles variés mettra en valeur nos richesses culturelles et économiques. Les talents de nos grands artistes et têtes d'affiche côtoieront chez nous ceux de nos grands politiciens, hommes et femmes d'affaires, industriels et commerçants. C'est à tout le Québec et à tout le Canada que nous donnons rendez-vous.

Nos visiteurs découvriront, durant cette période s'étendant du 23 mai au 14 décembre 1987, les attraits touristiques que présentent notre ville et notre belle région des Deux-Montagnes. La société qui est la nôtre se veut le reflet de la détermination et de la volonté de ceux qui ont donné leur vie en 1837, pour que triomphent la liberté et la justice. Cette fierté et j'oserais même dire, cet orgueil, vous les retrouverez chez nous car ils sont toujours aussi présents et vivaces.

Toute la population de Saint-Eustache lance donc une grande invitation au Québec et au Canada tout entier pour ces festivités du 150e anniversaire des Patriotes de 1837.

**Mot du président d'honneur  
Fête du 150e anniversaire  
des Patriotes  
EDGAR FRUITIER**



Il existe des défaites glorieuses: 1837 est une date qui en témoigne. Dans le Haut et le Bas-Canada, le peuple pose un geste libérateur. Il acquiert progressivement quelques bribes de liberté...

En soit, ce «moment de crise», comme on dit dans la tragédie grecque, a été un des «moments phares» de notre histoire. On peut citer d'autres dates importantes de notre histoire, mais celle-là est une «date symbole»: tout ce qui se rattache à l'idée de liberté dégage un je ne sais quoi d'enivrant. Dans les deux parties de notre Canada d'alors, les patriotes pendus ou exécutés pendant les batailles ont payé de leur sang la liberté que nous, leurs arrière-petits-fils, appelons notre droit le plus inaliénable.

À Saint-Eustache, la bataille est rude et le vieux brûlot (Colborne) n'épargne personne. Comme il fait chaud au cœur, de pouvoir payer symboliquement une partie de notre dette d'honneur à ceux qui sont morts ou qui ont souffert pour nos acquis actuels!

Dans mon enfance, j'ai contemplé les cicatrices de l'église de Saint-Eustache illustrant mon histoire et celle de mon pays. Cette époque, je la considère glorieuse et elle me touche profondément. Ses hauts faits m'émeuvent toujours et passent par ces pierres qui ont souffert l'entaille du boulet rouge.

J'ajoute que cette émotion est d'autant plus forte quand, 150 ans après les événements, je me retrouve participant à une organisation qui rend hommage non seulement aux héros de 1837, mais à tous nos compatriotes qui ont vécu depuis en gardant le souvenir de cette épopée.

**Mot du président  
de la Corporation des fêtes  
de Saint-Eustache  
PIERRE CARRIÈRE**



La fête du 150e anniversaire des Patriotes est fière d'inviter tous les Québécois à Saint-Eustache pour ces festivités commémorant les hauts faits de nos ancêtres.

Cette page importante de notre histoire sera adéquatement mise en évidence par plus de 135 activités. Nous avons invité les organismes du milieu à créer des événements reliant le passé et le présent; événements exprimant le chemin parcouru depuis ce point tournant de notre histoire. De plus, la présentation de cinq spectacles de classe internationale, dont un concert de l'Orchestre Symphonique de Montréal, sera une mise en valeur de l'évolution de notre nation. Il y aura tout au cours de cette période de la place pour la culture, l'histoire, l'éducation, les arts et les sports; tout le monde s'est impliqué.

Nous n'oublions pas les hommes, les femmes et les enfants qui de Saint-Ours à Saint-Denis, de Saint-Charles à Saint-Eustache ont scellé par leur courage et leur souffrance, notre survie. Nous voulons leur rendre hommage en apportant toute la transparence nécessaire à la compréhension de la rébellion de 1837. Le 26 juillet, cet hommage se concrétisera par la réhabilitation de Jean-Olivier Chénier et de ses compagnons d'armes.

Nous voulons en 1987, jeter un pont sur cette rivière dont le courant fut activé en 1837. Traversez-le, venez voir et constater avec nous l'évolution d'une page d'histoire qui vous appartient.

On se retrouve à Saint-Eustache du 23 mai au 14 décembre 1987.

Plus de 35 équipements standard.



SEULEMENT CHEZ

**AUTO**  
HYUNDAI ST-EUSTACHE

GRATUITEMENT LES OPTIONS SUIVANTES:

- TRANSMISSION AUTOMATIQUE ou
- TOIT OUVRANT ou
- 1er PAIEMENT EN SEPTEMBRE 1987

À moins de 6300 \$.\*

Hyundai Pony

**HYUNDAI**  
Des voitures bien pensées.

OUVERT TOUS LES  
SOIRS ET LE SAMEDI

\*Offre valable jusqu'au 1er juillet 1987; taxe et préparation en sus

**AUTO**  
HYUNDAI ST-EUSTACHE

356, boul. Arthur-Sauvé  
Saint-Eustache  
491-1292

Depuis 65 ans  
DANS VOTRE MILIEU

UNE INSTITUTION FAMILIALE DE PRESTIGE

À VOTRE SERVICE

**brunelle**

**FORD**

144, boul. Sauvé, Saint-Eustache  
Tél.: 491-1110

# ORIGINES DU MOUVEMENT PATRIOTE

Les événements qui suscitent la naissance du parti patriote prennent leur origine dans toutes les frustrations engendrées par la Conquête, par l'abandon des ancêtres par la mère-patrie. Les attitudes des conquérants ne font qu'amplifier ce sentiment de rejet qu'ont ressenti ceux qui ont vécu cette triste époque.

Les institutions du gouvernement militaire, le Serment du Test, l'acte de Québec sont autant de soufflets jetés à la face de la nation. Les injustices nombreuses sont vécues à tous les jours; on veut écraser le vaincu. C'est ainsi que les Anglais sont les seuls à se voir décerner les bonnes terres et les nouvelles seigneuries.

Les Anglais s'emparent du commerce, des importations, de tout ce qui est lucratif.

La fin du XVIII<sup>e</sup> siècle laisse présager une modification importante et l'installation d'institutions démocratiques à l'instar de celles déjà existantes en Angleterre. En 1791, le Colonial Office de Londres accorde à sa colonie conqui-

se l'Acte constitutionnel qui devrait permettre au peuple de jouer un rôle dans sa propre destinée. Le vécu va vite rappeler à tous que l'opresseur n'abandonne pas aussi vite sa proie. 1792 donne lieu à la première élection pour le choix des premiers parlementaires. Les Canadiens français élisent 35 représentants et le parti du gouverneur en choisit 15 de langue anglaise.

L'espérance engendrée par l'imposition de l'Acte constitutionnel est de courte durée. Dès l'ouverture de la première session de la Chambre d'Assemblée, les Canadiens français se rendent vite compte que le temps de l'oppression n'est pas terminé; en effet, la minorité en chambre, les Anglais, exige que le président de la chambre soit l'un des leurs. De plus, il faut que la langue utilisée en chambre soit l'Anglais. Dès le début, la majorité ne peut se faire valoir. Ce même Acte constitutionnel prévoit un Conseil législatif nommé parmi les hommes les plus compétents de l'époque. Or il est bien évident que pour le gouverneur, la compétence requise ne se retrouve que chez les anglophones, ainsi de la minorité parlementaire. Lorsque la minorité était défaite en chambre et que la chambre d'assemblée vote une loi favorable aux Canadiens français le Conseil législatif s'empresse de corriger cette anomalie de l'Acte constitutionnel et bloque cette loi au détriment du conquérant.

Les membres du Conseil législatif sont tous recrutés chez les capitalistes anglais, chez les cultivateurs anglais ou chez les descendants de l'ancienne noblesse seigneuriale. Le système judiciaire n'échappe à l'emprise du conquérant: tous les juges nommés par le gouverneur sont soit anglophones ou ses sympathisants. De plus toute charge lucrative est automatiquement dévolue aux amis du gouverneur et de sa clique.

Pour en finir avec cette infamie que fut l'Acte constitutionnel, le gouverneur nommé par Londres se voit octroyer tous les droits. Il peut bloquer toute loi qui ne correspond pas aux directives reçues du colonial office de Londres. Ce même gouverneur peut user, selon les circonstances de pouvoirs discrétionnaires pour solutionner tout problème en opposition avec les intérêts des conquérants.

L'Acte constitutionnel de 1791 aurait dû engendrer la démocratie dans la colonie nouvellement conquise. L'expérience de cet Acte constitutionnel et la façon de l'appliquer deviennent source d'injustice, de favoritisme et de dictature. Sous le gouverneur James Craig, on tente d'intimider le parti canadien-français par diverses représailles: on s'en prend aux journaux favorables aux Canadiens français en saisissant l'imprimerie du «Canadien», on effectue des arrestations, on se donne même comme mission d'angliciser la province du Bas-Canada.

*On se  
retrouve à  
Saint-Eustache*

En 1810, le juge Sewell produit son rapport à cet effet et le gouverneur Craig s'en sert pour tenter de faire abroger l'Acte constitutionnel et la Chambre d'assemblée pour les remplacer par l'Union des Deux-Canadas. Voyant que les menaces ont peu de résultat, on tente la conciliation. Après avoir soutenu de leur loyalisme la couronne britannique lors de l'invasion des Américains en 1812, l'occasion est bonne: on se montre reconnaissant. C'est ainsi que l'on reconnaît Monseigneur Plessis à titre d'évêque catholique romain de Québec. On va jusqu'à nommer un Canadien français, Pierre Bédard, depuis longtemps favorable aux manigances du gouverneur, au poste de juge.

Cependant, ces quelques petits faits n'ont pas l'effet soporifique voulu; la Chambre d'Assemblée demeure méfiante et veille sur la question des subsides qui est au centre de tous les débats depuis plusieurs années.

L'attitude de la Chambre d'assemblée majoritairement composée de Canadiens français se cristallise sur la question des subsides. On appelle subsides les sommes d'argent votées par le gouvernement pour administrer le pays. L'opposition à ce sujet naît du fait que la Chambre d'assemblée et les Conseils législatifs et exécutifs ne peuvent s'entendre sur la répartition et le mode d'appropriation de ces fonds publics. Cette opposition s'intensifie en 1817 alors que le Ministre des colonies, Lord Bathurst, recommande au gouverneur de passer outre les dispositions de l'Acte constitutionnel et de veiller à ce que la Chambre d'assemblée n'assume plus le contrôle du trésor public sans le concours du Conseil législatif.

Il est bien évident que la majorité des députés de la Chambre d'assemblée n'accepte pas cette prise de position et que la question des subsides devient le point central de toute l'action politique de l'époque.

Louis-Joseph Papineau, chef des partis patriotes et orateur de la Chambre d'assemblée depuis 1815, se dresse en ardent défenseur des droits accordés par l'Acte constitutionnel et ne tolère pas que l'on tente d'y déroger.

Papineau emploie son talent oratoire et toute sa fougue à la défense de cet embryon de démocratie. Certains événements alimentent au fil des ans son acharnement à contrôler les subsides.



HENRI JULIEN  
«Un vieux de 37»  
Archives publiques  
du Canada

# On se retrouve à Saint-Eustache

Suite aux nouvelles élections, le parti patriote est majoritaire à la chambre et nomme à nouveau Louis-Joseph Papineau comme orateur.

L'exaspération d'un peuple qui se manifeste en 1837-1838 n'est pas soudaine et sans fondement. Issue de l'Acte constitutionnel lui-même, cette exaspération augmente d'année en année. Le contexte politique global permet un crescendo qui mène directement à l'automne 1837.

L'opposition entre les représentants du peuple canadien-français et ceux des marchands et de la clique du gouverneur grandit sans cesse; on dépasse déjà le stade de la violence verbale: on en est à la violence physique. 1834 marque le début d'une nouvelle escalade dans cette course effrénée vers l'éclatement de toute une société. La prorogation du parlement se fait dans une atmosphère de violence.

Dans Deux-Montagnes, Scott et Girouard, candidats du parti patriote et députés, ont de l'opposition. Brown et Globensky, appuyés par les orangistes, les familles seigneuriales, les marchands et certains membres de clergé catholique romain, ne reculent devant aucun procédé pour tenter d'usurper le pouvoir: corruption, intimidation, mauvais traitements, menaces, boisson, tout y passe. Cependant le peuple se tient debout et reporte au pouvoir ses représentants.

Louis-Joseph Papineau est élu une première fois à la Chambre d'assemblée 1808. Ce grand tribun suit les traces de son père, Joseph, lui aussi député canadien-français depuis les premières heures de l'Acte constitutionnel. La question des subsides est au fond de tous les débats de la Chambre d'assemblée jusqu'à sa suspension en 1837.

En 1823, un élément donne raison à Papineau et à ses députés. Le procureur général John Caldwell réussit à détourner de fortes sommes d'argent en sa faveur. Dès lors, Papineau et son parti s'en prennent au gouverneur et à sa clique. En 1827, Papineau s'en prend à la personne même du gouverneur Dalhousie qui a pris position dans les élections tenues cette année-là dans la vallée du Richelieu. À la reprise de l'activité parlementaire.

Papineau est nommé orateur à nouveau, ce que refuse le gouverneur.

Devant l'entêtement de l'Assemblée à maintenir Papineau dans sa fonction d'orateur, Dalhousie utilise son pouvoir discrétionnaire et proroge le parlement.

J.J. GIROUARD  
« William-Henry Scott  
Archives publiques du Canada



*W. H. Scott aged 21 years and upwards  
Imprisoned 22 December 1837*

**FRANÇOIS LESPÉRANCE INC.**



Bois • Matériaux — Rénovation — Building Materials • Hardware

En commémoration  
du 150<sup>e</sup> anniversaire  
des patriotes

**FRANÇOIS LESPÉRANCE INC.**  
**LE CHANTIER**

est fier de s'associer à la corporation  
des fêtes de Saint-Eustache afin de faire une  
réussite de cet événement.

**531, boul. Arthur-Sauvé  
Saint-Eustache, Québec  
J7P 4X4  
(514) 473-5080**

**ÉCOLE DE DANSE  
RÉJEANNE MARLEAU  
PROFESSEUR**

Chorégraphe officiel pour l'ouverture  
de la fête du 150<sup>e</sup>  
anniversaire des Patriotes.



● Cours privés ● Cours en groupe

**BALLET RYTHMIQUE  
BALLET CLASSIQUE  
BALLET JAZZ  
DANSE EXERCICE**

Tél.: **491-1585**

64-1, rue Saint-Laurent, Saint-Eustache, Québec — J7P 1W2

**Paquin  
Hotte**

**Archambault**

Guy Archambault, c.a.

Michel Hotte, c.a.

Pierre Paquin, c.a.

Jean Cavanagh, c.a.

Comptables agréés

s'associent à la fête du  
150<sup>e</sup> anniversaire  
de Saint-Eustache  
pour vous souhaiter la bienvenue.

**37, rue St-Eustache, St-Eustache, Tél.: (514) 472-5100**

*On se retrouve à Saint-Eustache*

Utilisant les moyens démocratiques à leur disposition les représentants du parti patriote ont adopté les 92 Résolutions, liste des principales doléances du peuple canadien-français. Ces résolutions touchent principalement les éléments suivants: le contrôle du budget par la Chambre d'assemblée, la responsabilité du pouvoir exécutif, une plus juste répartition des emplois civils et l'élection des membres du Conseil législatif. Cette pétition des représentants élus du peuple est acheminée à Londres pour présentation aux Communes.

Non satisfaits des gestes de leurs élus, des représentants de l'ancienne aristocratie seigneuriale font circuler des contre-pétitions. C'est ainsi que les seigneurs de Blainville, J.D. Lacroix et de la Rivière-du-Chêne, Eustache-Antoine Lefebvre de Bellefeuille tentent de discréditer les 92 résolutions et ceux qui les ont adoptées. Cependant, de telles actions ne rencontrent que très peu de faveur dans le peuple.

Cependant, localement les positions se durcissent. En 1835, Lord Gosford est nommé gouverneur et fait certaines concessions politiques aux Canadiens français ce qui indispose grandement l'Anglais. Ceux-ci décident de se

faire justice et, sous l'influence de certains extrémistes anglais, fondent le Doric Club, sorte d'armée parallèle; les Canadiens ripostent et fondent les Fils de la Liberté.

Certains extrémistes anglophones comme Adan Thom entraînent dans leur sillon les membres du Doric Club que Gosford lui-même tente de démanteler. Les premiers affrontements entre le Doric Club et les Fils de la Liberté se concrétisent sous les yeux des membres de la milice qui tolèrent ces escarmouches. On démolit les ateliers des imprimeries des journaux sympathiques aux Canadiens français.

L'orage gronde, les antagonistes se campent dans leurs positions, l'inévitable se prépare de toutes pièces.

Au printemps de 1837, la question des subsides reprend de l'ampleur. Lord John Russell présente des résolutions au parlement de Londres rejetant d'une part les réformes proposées par la Chambre d'assemblée en 1834 et d'autre part, préconisant l'utilisation des fonds publics sous le consentement de la Chambre.

Cette violation de l'Acte constitutionnel provoque chez les parlementaires une attitude qui atteint l'Anglais droit au coeur du problème. Les députés recommandent à leurs électeurs de ne

plus acheter de marchandises importées d'Angleterre. À l'ouverture de la session, les représentants des Canadiens français se présentent à la Chambre vêtus d'étoffe du pays.

Aux grands maux, les grands moyens. Là où les débats de la Chambre d'assemblée demeurent stériles, les assemblées populaires informent et soulèvent la population dans la vallée du Richelieu et dans la région des Deux-Montagnes.

Les assemblées publiques deviennent, en l'absence des résultats positifs des débats de la Chambre d'assemblée, le lieu où le peuple se prend en mains. Le sérieux des sujets abordés et l'ardeur des orateurs ont tôt fait d'échauffer les esprits. Cette nouvelle situation énerve le gouverneur et sa clique. Les orateurs, membres de la législature, se voient désignés comme traîtres à la patrie. Leurs têtes sont mises à prix. Papineau, Nelson et d'autres sont identifiés par Gosford comme les chefs de la sédition appréhendée. Dans Deux-Montagnes, Jean-Olivier Chénier, Jean-Joseph Girouard voient leur nom sur les proclamations gouvernementales.

L'Église, jusqu'alors absente du débat politique, décide de s'impliquer et tente d'arrêter le mou-

vement. En juillet, lors du sacre de Monseigneur Bourger, Monseigneur Lartigue prend position une première fois et, comme la coutume le veut en pareil cas, promulgue diverses pénalités à ceux qui passent outre à ces «recommandations». Cette action de l'Église, suivie de deux mandements, ne réussit pas à refroidir les ardeurs patriotiques du peuple. Les assemblées publiques se multiplient: Saint-Marc, Saint-Denis, Saint-Charles, Saint-Benoît, Sainte-Scholastique et Saint-Eustache.

Les positions se durcissent. Les Patriotes s'organisent, les amis du régime vont d'une dénonciation à l'autre.

Dénonciations, provocations, vengeances deviennent monnaie courante à la fin de l'été 1837. À Belle-Rivière, le juge Showdon profite de sa position pour exercer d'odieuses vengeances. À Saint-Benoît, les bureaucrates provoquent de nombreuses injustices. À Saint-Eustache, les Globensky et les membres des familles seigneuriales en profitent pour assouvir des vengeances mûries depuis de longues années.

Localement, les gouvernements mettent sur pied des compagnies de volontaires qui auront sous peu leur moment de fidélité au gouverneur et à sa clique en échange de faveurs futures.

Les Patriotes, démunis financièrement, s'organisent; des comités sont constitués; on fond tout ce qui est métal pour en fabriquer des balles; on vote résolutions et recommandations. Les chefs parcourent les campagnes et tentent de sensibiliser le peuple aux objectifs visés. L'opposition locale est grande. Les seigneurs et les marchands anglais tressent leurs filets qui annihilent l'action des chefs: on menace de représailles financières, de représailles physiques.

La table est dressée. Tous les éléments de la guerre civile sont présents. Il ne manque plus que le signal du départ du soulèvement.

**HAMEL HONDA**

**gagnez EN! ou!**  
 Vous pourriez gagner votre HONDA 87 achetée ou louée d'ici le 30 septembre 87

**HONDA 87 CIVIC ACCORD PRÉLUDE**

Les contrats seront déposés à l'intérieur d'une boîte chanceuse. vous pourriez être gagnant!... et vous voir rembourser le prix intégral de votre achat.\*



Civic



Prelude Spécial Edition



Accord LX

\* Cette promotion est valide du 1er avril au 30 septembre 1987. La limite du remboursement est de \$15.000. Le gagnant devra répondre à une question d'habileté. Taxe de vente en sus.

**ACCORD LX AUTOMATIQUE \$312/ MOIS\***

Choix de couleurs  
 Aucun comptant  
 Transport et préparation inclus  
 \*Location 48 mois

NOUS AVONS EN INVENTAIRE UN VASTE CHOIX DE TOUS LES MODÈLES  
*Là où le service fait toute la différence.*

**HAMEL HONDA**  
 130, DUBOIS (voie de service 640)    Vente: 491-0660  
 SAINT-EUSTACHE    Service: 491-0440

## LES JEUNES MAÎTRES DU SERVICE EXCLUSIF



Yvon Guay



Jean Guay



Gilbert Guay

Depuis plus de 40 ans, nous nous efforçons d'offrir à notre clientèle les services les plus personnalisés afin que vous soyez à l'aise et en confiance lors du décès d'un de vos proches. Nous comprenons qu'une multitude de détails entourant un décès ne vous sont pas familiers. C'est pourquoi un membre de la famille Guay vous rencontrera afin de vous expliquer toutes les étapes à suivre pour répondre à vos exigences.



les salons funéraires  
guay inc

**SAINT-EUSTACHE:** 146, Saint-Louis - 473-7714  
**DEUX-MONTAGNES:** 1004, chemin Oka - 473-6282  
 147, 8e avenue - 473-7714

**LAVAL-OUEST:** 3582, 24e rue - 627-2552  
**SAINT-AUGUSTIN:** 15180, rue Principale - 473-7714  
**SAINTE-ADÈLE:** 955, Grignon - 229-3280  
**TERREBONNE:** 756, Saint-Louis - 471-3832  
**MASCOUCHE:** 850, montée Masson - 471-3832  
**L'ÉPIPHANIE:** 5, Leblanc - 471-3832  
**LE GARDEUR:** 384, Notre-Dame - 471-3832

*On se retrouve à Saint-Eustache*

## LA RÉHABILITATION DES PATRIOTES

une affaire de coeur qui a débuté...  
il y a cent cinquante ans

En 1837, des familles ont perdu un père, un mari, un fils, un frère dans ce que la classe dirigeante de l'époque a appelé la «rébellion». Certains de ces patriotes sont morts au combat; certains sont pendus au Pied-du-Courant pour avoir participé aux combats ou aux assemblées publiques; certains sont déportés aux Bermudes, d'autres, les réformistes, sont envoyés en Australie; certains sont dénoncés et envoyés dans les prisons de l'État. Pour toutes ces actions entreprises par l'État, un même motif: s'être battu pour que l'on applique l'Acte constitutionnel de 1791 et les institutions démocratiques qui en dérivent.

En 1855, sans tambour, on érige un monument au cimetière de Côte-des-Neiges à la mémoire de Ludger Duvernay, patriote et fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste décédé quelques années plus tôt en 1852. En 1858, on érige un monument au même cimetière à la mémoire des Patriotes de 1837-1838.

En 1891, en l'absence de l'évêque de Montréal, monseigneur Fabre, David Marsil obtient du vicaire général, l'abbé Maréchal, et des autorités civiles la permission d'exhumer les restes du docteur Chénier pour les transporter en grandes pompes au cimetière de la Côte-des-Neiges au monument des patriotes Prieur et Lepailleur récemment inhumés à cet endroit. La cérémonie de la translation des restes de Jean-Olivier Chénier de Saint-Eustache au cimetière de la Côte-des-Neiges est prévue pour le 21 juin.

Finalement, le 27 mars 1987, monseigneur Jean-Marie Fortier fait connaître la dé-

cision récente de l'Assemblée des Evêques du Québec: les sanctions sont levées. Date mémorable dans le coeur des gens qui se battent depuis longtemps pour la réhabilitation des Patriotes. Cette date marque le début d'une nouvelle croisade de réhabilitation des Patriotes: il faut faire connaître à la nation québécoise qui sont ces héros que l'on a bafoués depuis si longtemps. Il faut que l'on reconnaisse à tous les niveaux, la valeur de ces défenseurs de la démocratie.

Jean-Olivier Chénier, avec impatience, attend le jour où il

pourra enfin reposer en paix en terre bénite parmi les siens à Saint-Eustache. Cette translation prochaine des restes de Chénier devraient donner lieu à une fête d'envergure nationale, une fête dépourvue de connotations politiques, une fête imbuée de respect à l'endroit de ceux que l'on a traînés dans la fange depuis si longtemps. Cette fête se veut l'occasion de placer au sommet du podium de la nation, des gens qui ont tout sacrifié pour leurs concitoyens et les générations à venir. Effaçons de notre mémoire les usurpateurs d'hier et apprenons ensemble à vivre dans la voie tracée par les héros d'hier et d'aujourd'hui.

Cette nouvelle croisade de réhabilitation des Patriotes a débuté depuis quelque temps. Tant dans la Vallée du Richelieu qu'à Saint-Eustache, une fête grandiose s'organise pour souligner aux yeux de tous, le cent cinquantième anniversaire des événements de 1837.

Des villages et des villes s'animent, des milliers de jeunes apprennent à connaître ces grands héros, ces ancêtres qui ont tout sacrifié pour qu'en 1987 ils puissent vivre libres et en démocratie.

Des festivités de commémorations s'organisent pour rappeler aux gens d'aujourd'hui la voie tracée par les Patriotes et celle qu'ils doivent emprunter pour que les générations de demain puissent vivre aussi librement qu'aujourd'hui avec des traditions et des coutumes qui leur auront été transmises par les gens d'aujourd'hui.

La réhabilitation des Patriotes n'est pas une affaire de quelques-uns. La réhabilitation des Patriotes, c'est une longue histoire de coeur débutée il y a cent cinquante ans; c'est l'implication de tout un peuple dans son histoire.



Urne funéraire de Jean-Olivier Chénier  
Gravure d'après photographie  
par Marie-France Chouinard

### MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES DEUX-MONTAGNES



### HOMMAGE AUX PATRIOTES DE 1837 À L'OCCASION DU 150<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

Me Guy Bélisle, préfet  
Maire de la ville de Saint-Eustache

M. Jean Ouellette, préfet-suppléant  
Maire du village d'Oka

M. Jean-Guy Bergeron, conseiller  
Maire de la ville des Deux-Montagnes

M. Jean-Paul Carrières, conseiller  
Maire de la paroisse Saint-Placide

M. Denis Labrecque, conseiller  
Maire du village Saint-Placide

M. Paul-Yvon Lauzon, conseiller  
Maire de Saint-Joseph-du-Lac

M. Michel Leroux, conseiller  
Maire de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

M. Michel Pominville, conseiller  
Maire de la paroisse d'Oka

M. Marcel Ringuette, conseiller  
Maire de Pointe-Calumet

#### EN AFFAIRES DEPUIS PLUS DE 37 ANS

Nous sommes aussi près de vous que votre téléphone.

Pour tous vos voyages de plaisir ou d'affaires contactez-nous:

### Voyages Bergeron

68, rue Saint-Laurent  
Saint-Eustache, Québec

472-6112

### SOIRÉE FOLKLORIQUE D'ANTAN

ORGANISÉE PAR

LES CHEVALIERS DE COLOMB • CONSEIL 1813 • SAINT-EUSTACHE

DANS LE CADRE

DE LA FÊTE DU 150<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DES PATRIOTES  
VENDREDI 24 JUILLET 1987 et

SAMEDI 25 JUILLET 1987 de 17 h à 1 h avec

## ANDRÉ LEJEUNE

ET UNE PLÉIADE D'ARTISTES SUR SCÈNE

DANS LES JARDINS DU MANOIR  
(À L'ARRIÈRE DES ARÉNAS)

«BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS»

• ADMISSION GÉNÉRALE: 2,00\$

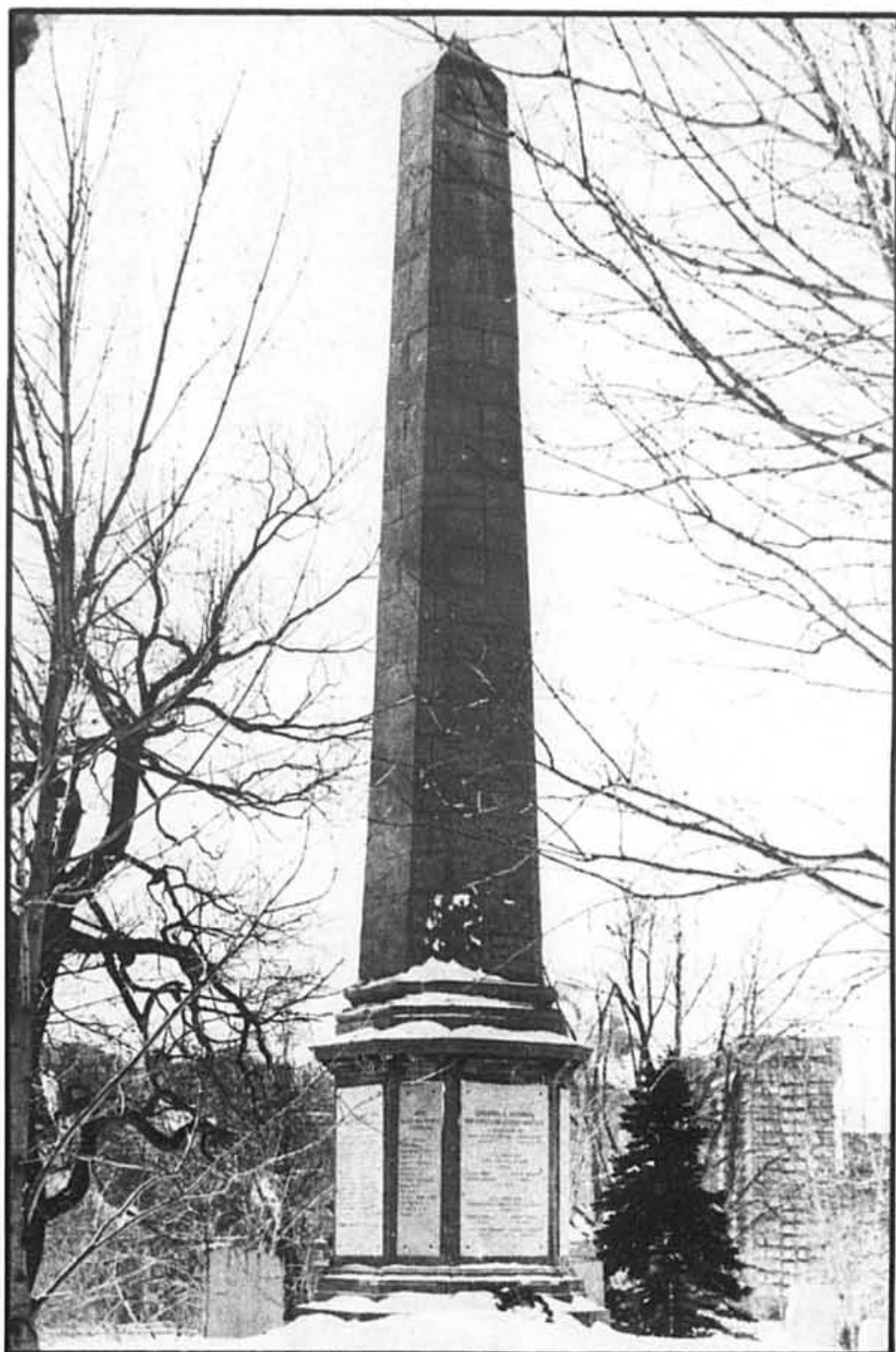
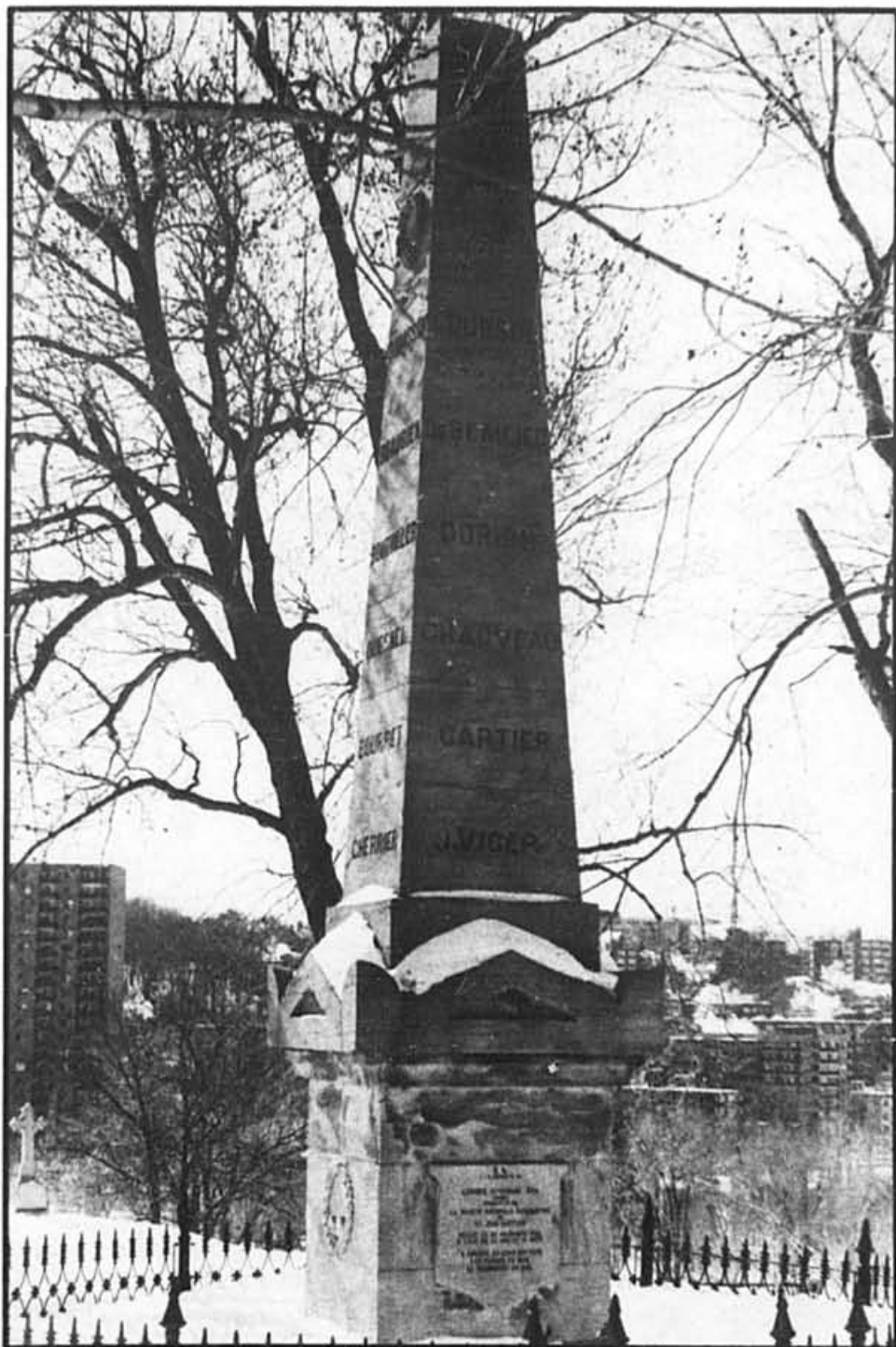
• AVEC LE PASSEPORT DES FÊTES: 1,00\$  
(ADMISSION GRATUITE AUX ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS)

«On se retrouve à Saint-Eustache»

Les 24 et 25 juillet 1987

Bienvenue





À gauche, premier monument aux Patriotes érigé au cimetière de la Côte-des-Neiges en 1858.  
À droite, Monument aux Patriotes, cimetière de la Côte-des-Neiges.  
(Photos, Jean Chouinard)

**GARDERIE  
CENTRE DE JOUR  
ST-EUSTACHE INC.**

*Hommages aux  
épouses des Patriotes et  
à leurs enfants.*

98, rue Féré, St-Eustache  
Québec J7R 2T5  
Tél.: 473-3371

**Me Gilles Goyer**

LL.B., D.D.N.  
Notaire et Conseiller Juridique

90 Grande-Côte,  
Saint-Eustache, Québec  
J7P 1A6  
Tél.: (514) 473-9341

*Au coeur même du Vieux Saint-Eustache*

**HENRI RENAUD CONSTRUCTION**

*par sa contribution à l'essor économique de la ville de Saint-Eustache  
depuis 35 ans,  
rend un hommage aux patriotes de 1837.*



**COMMERCIALE  
INDUSTRIELLE**

**Henri Renaud Construction Inc.**

259, rue Saint-Eustache  
Saint-Eustache, Qué. J7R 2L9  
472-8440

Le personnel de  
*Meubles*  
**Jacques Bigras Inc.**  
 est très heureux de participer  
 à la promotion des festivités du  
 150<sup>e</sup> anniversaire  
 des PATRIOTES



**MOBILIER DE SALON**  
 de marque **el ran**

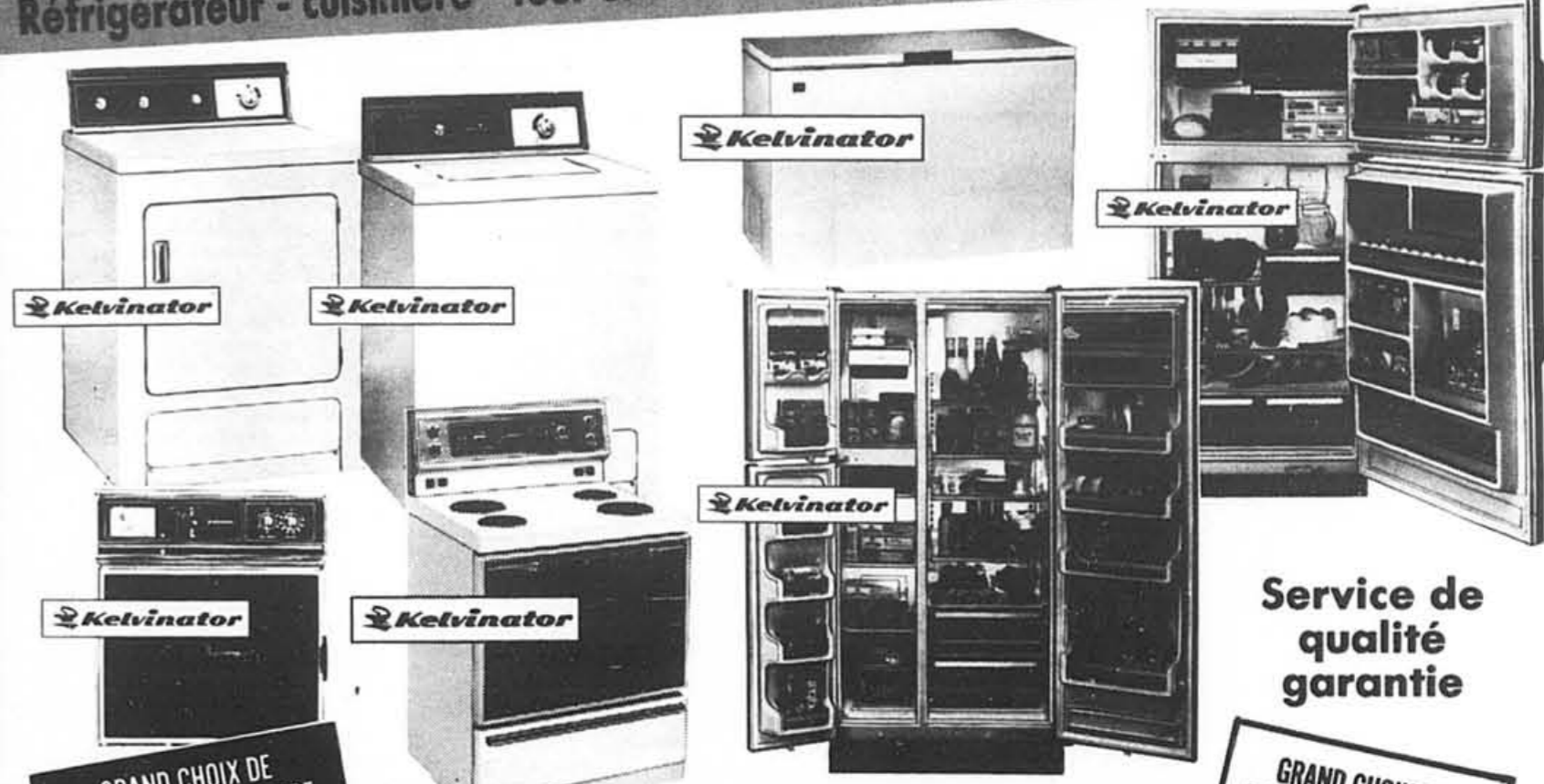
La qualité que vous avez toujours recherchée.  
 Grand choix de modèles et de couleurs.

**PRIX SPÉCIAL EN MAGASIN**

et meubles  
**J. BIGRAS**  
 FÊTE À SA FAÇON  
 et poursuit sa  
**GRANDE VENTE**  
 SURPLUS D'INVENTAIRE  
 POUR ENCORE

**1 SEMAINE SEULEMENT**

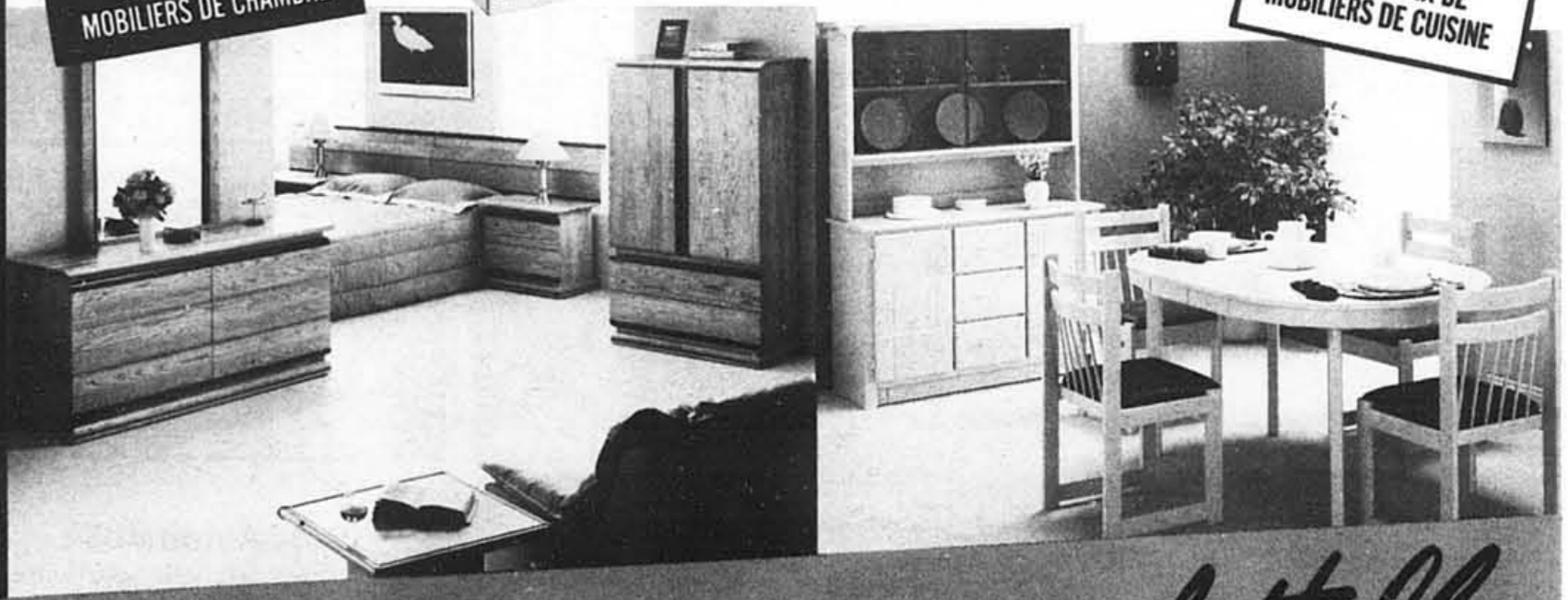
**SPÉCIAUX SUR LES ÉLECTROMÉNAGERS** DE MARQUE **Kelvinator**  
 Réfrigérateur - cuisinière - four encastré - laveuse - sècheuse - congélateur



Service de  
 qualité  
 garantie

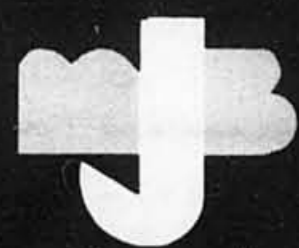
GRAND CHOIX DE  
 MOBILIERS DE CHAMBRE

GRAND CHOIX DE  
 MOBILIERS DE CUISINE



*on vous offre* DE TOUT À DES PRIX *imbattables*

*Joyeuses Festivités*



*Meubles Jacques Bigras Inc.*

**586, boul. Sauvé, St-Eustache**  
 à 1,000 pieds au nord  
 de l'hôpital St-Eustache **473-5310**

*On se retrouve à Saint-Eustache*

# LOUIS-JOSEPH PAPINEAU



Louis-Joseph Papineau est né à Montréal le 7 octobre 1786 de Joseph Papineau et de Marie-Rosalie Cherrier. Joseph Papineau, notaire et arpenteur, est élu dans la circonscription électorale de Montréal et fait partie de la première Chambre d'Assemblée élue en 1792, suite à l'adoption de l'Acte Constitutionnel.

Louis-Joseph Papineau débute ses études à Montréal chez les Sulpiciens et les termine au Séminaire de Québec. En 1804, Louis-Joseph Papineau entreprend des études en droit. Il est reçu avocat en 1810 après avoir effectué sa cléricature chez son cousin Denis Benjamin Viger. Au moment où il est reçu avocat, il est déjà élu député depuis un an dans la circonscription de Kent. Au moment de la guerre de 1812 entre le Canada et les États-Unis, il sert en tant que capitaine de milice.

Malgré toutes ses activités politiques et professionnelles, Louis-Joseph Papineau achète, à l'âge de 31 ans, en 1817, la seigneurie de la Petite-Nation acquise par son père en 1801 et en 1803. La même année, on lui offre un poste au Comité exécutif ce que le

jeune seigneur et politicien s'empresse de refuser. En 1818, il épouse Julie Bruneau, fille d'un marchand de la ville de Québec. De ce mariage naissent huit enfants.

Louis-Joseph entre très tôt dans le monde de la vie politique. Son père, Joseph, membre de la première législature du Bas-Canada, réformiste convaincu, prône la primauté de la Chambre d'Assemblée élue sur toute autre institution ou création parlementaire. Le milieu familial et les discussions politiques entendues dès son jeune âge forment son esprit. Malgré les lacunes évidentes de l'Acte Constitutionnel où les élites commerçantes et administratives alliées au clergé et à la vieille aristocratie seigneuriale n'ont pas besoin d'être élues pour gouverner, Louis-Joseph Papineau tente par tous les moyens de doter la Chambre d'Assemblée de la responsabilité ministérielle pleine et entière.

Lors de sa longue carrière politique, Louis-Joseph Papineau représente les circonscriptions suivantes: Kent de 1809 à 1814, Montréal-Ouest de 1814 à 1827, Surrey de 1827 à 1828, Montréal-Ouest de 1828 à 1834, Montréal en 1834 et 1835, Montréal-Ouest de 1835 à 1838. Après son retour d'exil, il représente la circonscription de Saint-Maurice de 1848 à 1851. Défait dans Montréal à la fin de 1851 par George-Étienne Cartier, il est élu à nouveau dans Deux-Montagnes en 1852 sans avoir brigué les suffrages. En 1854, il se retire définitivement de la politique.

Dès 1815, ses collègues du parti patriote, majoritaires en chambre, le nomment orateur de la Chambre d'Assemblée, poste qu'il occupe successivement à toutes les sessions jusqu'à la suspension de la constitution en 1837.

Le parti patriote réclame la responsabilité ministérielle pour la Chambre d'Assemblée. On veut une plus grande participation de la Chambre au processus décisionnel de l'attribution des subsides.

D'ailleurs, cette question des subsides devient l'élément principal des revendications de la majorité en Chambre. En 1817, Lord Bathurst, ministre des Colonies, recommande au gouverneur de passer outre aux dispositions de l'Acte Constitutionnel et de veiller à ce que la Chambre d'Assemblée n'assume plus le contrôle du trésor sans le concours du Conseil législatif. Il est bien évident que la Chambre d'Assemblée n'accepte pas cette prise de position et que la question des subsides devient le point central de toute l'action politique de l'époque.

Certains événements probants encouragent Louis-Joseph Papineau et son parti à être vigilants. En 1823, de fortes sommes d'argent disparaissent au profit du procureur général John Calwell.

Cette situation amène Papineau à s'opposer au gouverneur et à sa clique. Aux élections de 1827, Papineau s'en prend directement aux faits et gestes du gouverneur Dalhousie qu'il tient pour responsable de tous les problèmes politiques de l'heure. Suite aux élec-

*Une visite s'impose...*



**21**

**SALLES DE BAINS**

entièrement décorées  
Pourquoi choisir par catalogue?

Et tout pour la décoration des salles de bains.

Pourquoi vous contenter d'un choix restreint ou chercher à plus d'un endroit ce que vous pourrez trouver chez nous.

Votre seul problème sera de faire un choix.

**RAYMOND Beliste ET FILS INC.**  
PLOMBERIE-CHAUFFAGE  
INSTALLATION - SERVICE

Nous avons dans notre salle d'exposition des produits de marques réputées, telles que AMERICAN STANDARD, KOHLER, VILLEROY & BOCH, TWYFORDS, ACRIFORM, ALMICO et bien d'autres.

*La Boutique*  
**Plomberie Décoration**  
S INC

**471, 25e AVENUE, SAINT-EUSTACHE — 473-8492**  
(près de l'autoroute 640)

**NOS HOMMAGES AUX CITOYENS DE SAINT-EUSTACHE**

**Chaussures Roger Inc.**

André Clerbois, prop.  
69, rue St-Eustache  
St-Eustache, Québec  
J7R 2L2  
Tél.: 473-9544

**Butz Automobile** désire souhaiter un heureux 

**150<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE**

aux citoyens de Saint-Eustache

421, boul. Sauvé  
St-Eustache, Qué. J7P 2B2  
Tél.: 627-4466 627-1102 473-6610

**LE CABINET DE Mes Saulnier, Lauzon et Ass., avocats**

Avocats procureurs  
Conseillers juridiques  
Téléphone: 472-0031

Me Guy Saulnier, B.A., LL.L.  
Me Marie-Suzanne Lauzon, LL. B. 159, rue St-Eustache  
Me Nicole Larouche, LL.B., LL. M. St-Eustache, Québec  
Me André G. Lavoie, LL.L.

tions de 1827, le parti patriote est reporté au pouvoir et Louis-Joseph Papineau est nommé Orateur de la Chambre d'Assemblée à nouveau ce que refuse le gouverneur. Devant l'entêtement de l'Assemblée à maintenir Papineau dans sa fonction d'Orateur, Dalhousie proroge le Parlement: bel exemple antidémocratique donné par un gouverneur.

Les élections de 1834 reportent au pouvoir le parti patriote malgré la vague de violence qui déferle dans de nombreuses circonscriptions électorales dont celle des Deux-Montagnes. Suite à cette élection et dès l'ouverture des travaux de la Chambre d'Assemblée, Louis-Joseph Papineau soumet à la Chambre un mémoire dans lequel il consigne tous les griefs des Canadiens contre l'Angleterre. Il y réclame le contrôle du budget par la Chambre d'Assemblée, la responsabilité du pouvoir exécutif, une plus juste répartition des emplois civils et l'élection des membres du Conseil législatif. Ce mémoire, connu sous le nom des 92 Résolutions, est adopté par la Chambre d'Assemblée et acheminé à Londres pour être présenté aux Communes. Il est bien évident que la minorité en Chambre composée de membres de la clique du gouverneur s'est opposée à l'adoption des 92 Résolutions. Cette opposition ne trouve que très peu de support dans le peuple même si certains seigneurs, dont Eustache-Antoine Lefebvre de Bellefeuille de la Rivière-du-Chêne et son confrère Lacroix de la seigneurie de Blainville font signer une pétition contre les 92 Résolutions. À peine une trentaine de signatures couronnent cette contre-résolution des seigneurs illustrant bien l'accord du peuple avec le contenu des 92 Résolutions.

En 1837, la présentation au Parlement de Londres des résolutions de Lord John Russel rejetant les réformes proposées dans les 92 Résolutions et préconisant l'utilisation des fonds publics sans le consentement de la Chambre d'Assemblée suscitent la colère de Papineau et du parti patriote. C'est le début des assemblées publiques pour protester vivement contre l'attitude antidémocratique de Londres. «Le 20 avril 1837, La Minerve annonce la convocation d'une assemblée dans le comté de Richelieu pour réprover les mesures coercitives du parlement impérial.»

La carrière politique de Louis-Joseph Papineau prend une autre tournure. Impuissants en chambre, les représentants du peuple tiennent de nombreuses assemblées politiques où l'on informe le peuple, où l'on adopte des résolutions. «Le 7 mai à Saint-Ours, on adopte plusieurs résolutions, connues sous le nom de Déclarations de Saint-Ours, document qui condense les idées et les intentions des chefs patriotes.» Une semaine plus tard, le 15 mai, Louis-Joseph Papineau prononce le discours le plus important de sa carrière où il préconise une mesure qui, loin d'encourager la révolte par les armes, encourage le peuple à boycotter tous les produits en provenance de la métropole anglaise. Dès lors, ce mot d'ordre est suivi par la très grande majorité. Les citoyens de tous les niveaux de la société s'habillent d'étoffe du pays. L'attaque atteint son but: l'Anglais crie, se plaint au gouverneur. Les chroniqueurs décrivent avec beaucoup de verve l'arrivée des parlementaires à Québec pour l'ouverture de la quatrième session du quinzième

Parlement, parlementaires vêtus d'étoffe du pays selon des directives de Papineau... Cette session est de courte durée. Le parti patriote refuse à nouveau de voter aveuglément les subsides du gouvernement. Ne pouvant administrer sans subsides, le gouverneur Gosford dissout la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada. À l'assemblée du comté des Deux-Montagnes tenue le 1er juin à Sainte-Scholastique, Louis-Joseph Papineau prononce un violent discours. Plusieurs orateurs se succèdent à cette assemblée dont le héros de Saint-Eustache, Jean-Olivier Chénier. À cette occasion, on déploie le «pavillon national» du Canada: le castor, le chêne et l'érable. Le 15 juin, Gosford émet une proclamation interdisant les assemblées de protestation tenues par les patriotes. En juillet, l'Église profère ses premières menaces contre les patriotes et leurs chefs.

Faisant la sourde oreille aux menaces qui fusent de toutes parts, Papineau et les chefs patriotes de la Vallée du Richelieu tiennent la fameuse assemblée des six comtés à Saint-Charles le 23 octobre. L'Église réagit rapidement à l'assemblée de Saint-Charles en émettant le 24 octobre un mandement de Monseigneur Jean-Jacques Lartigue de Montréal visant à punir ceux qui se rebellent contre l'autorité établie. Le 25 octobre, c'est le tour de Gosford d'émettre des avis d'arrestation contre tous les chefs politiques patriotes, tous accusés de haute trahison.

Le 6 novembre, plusieurs membres du Doric Club attaquent la maison de Louis-Joseph Papineau à Montréal laissant les membres de sa famille dans un état de frayeur très grande.

Les chefs, Papineau en tête, apprennent à vivre dans la clandestinité.

Le 13 novembre, Louis-Joseph Papineau quitte Montréal et se rend à Saint-Charles où se tiennent durant les jours suivants plusieurs réunions avec les chefs politiques. Le 18 novembre, on observe des mouvements de troupes. Wetherall quitte Montréal avec ses troupes en direction de Chambly tandis que Gore prend la direction de Sorel et tente de remonter le Richelieu. Le 23 novembre, Papineau est à Saint-Denis. Dès le début de la bataille, il quitte Saint-Denis pour Saint-Hyacinthe.

Le lendemain, Papineau revient à Saint-Charles et prononce un discours inspiré de la victoire des patriotes remportée la veille à Saint-Denis.

À la fin du discours, Papineau quitte le village de Saint-Charles pour Saint-Hyacinthe. La défaite des patriotes à Saint-Charles l'incite à quitter définitivement la région.

Au moment où la loi martiale est proclamée dans le Bas-Canada le 5 décembre 1837, Louis-Joseph Papineau est déjà rendu aux États-Unis.

«Ayant trouvé refuge aux États-Unis, les docteurs Nelson et O'Collaghan l'y rejoignent de même que son fils Louis-Joseph Amédée, membre fondateur des Fils de la Liberté. C'est en vain que le chef patriote sollicite l'aide américaine.» Fort curieusement, les grands témoins de la révolution sont tous absents lorsque des combats s'annoncent. Exception faite de Wolfred Nelson, de Brown et de Jean-Olivier Chénier, les patriotes se battent pour des absents...!

*On se retrouve à Saint-Eustache*

De février 1839 à septembre 1845, il vit en exil en France. Revenu au pays après avoir été amnistié, Louis-Joseph Papineau entreprend d'administrer sa seigneurie de la Petite-Nation. En 1848, il se lance à nouveau dans l'arène politique pour quelques années. En 1854, il quitte définitivement la vie politique. Il consacre les dernières années de sa vie à sa famille, à son manoir, à sa seigneurie. Papineau meurt le 23 septembre 1871 dans son manoir à la Petite Nation.

Récemment, les Archives Publiques du Canada ont présenté une exposition intitulée: Papineau et son temps. Cette exposition présente cinquante-cinq pièces illustrant quatre grands thèmes de la vie de Louis-Joseph Papineau: I Vie personnelle et familiale, II Vie politique, III La rébellion de 1837, IV L'après-rébellion. Cette exposition comprenant trente-quatre pièces se déroule actuellement au manoir Globensky sis au 235 rue Saint-Eustache à Saint-Eustache de 8 h 30 à 20 h jusqu'au 26 juillet. Pour obtenir toute information supplémentaire sur cette exposition, veuillez composer le 472-4440 poste 421. Cette visite est gratuite.



Fête du  
150<sup>e</sup> anniversaire  
des PATRIOTES

**TOUT CE QUE LES AUTRES  
PEUVENT FAIRE,  
ON PEUT LE FAIRE...**

...dans l'excellence

**Lumen** INC.

DISTRIBUTEUR DE PRODUITS  
ÉLECTRIQUES

Siège social: 120, rue Dubois, ST-EUSTACHE, QUÉBEC J7P 4W9 472-6360 / 1-800-361-2740

Succursales à: ● SHERBROOKE ● ALMA ● JOLIETTE ● LONGUEUIL ● ST-LAURENT (MTL.-OUEST)  
● ST-EUSTACHE ● HULL ● QUÉBEC ● ST-JÉRÔME ● ST-LÉONARD (MTL.-EST)  
● TROIS-RIVIÈRES ● WOODBRIDGE (ONT.)

Centre Luminaire: ● ST-EUSTACHE

**Le réseau de distribution par excellence!**



*On se retrouve à Saint-Eustache*



# CHÉNIER

du docteur René Kimber, Jacques Labrie, député d'York, Louis-Joseph Papineau, orateur de la chambre, Louis-Michel Viger, avocat, Jacques Viger, futur maire de Montréal, Augustin Norbert Morin, député, Côme-Séraphin Chénier, avocat, Jean-Joseph Girouard, notaire, Joseph Amable Berthelot, notaire, et plusieurs autres. Quelques mois plus tard, le docteur Jacques Labrie meurt. Suite au décès de son beau-père, Jean-Olivier Chénier participe très activement à l'élection complémentaire tenue dans le Comté des Deux-Montagnes et réussit à faire élire un autre candidat du peuple, le notaire Jean-Joseph Girouard.

Avant de se lancer dans sa courte carrière politique, Jean-Olivier Chénier devient rapidement un médecin très recherché. Ses compétences sont reconnues par la population de Saint-Benoît et plus tard par celle de Saint-Eustache. En 1835, en compagnie d'un autre médecin, Jean-Olivier Chénier est nommé médecin arbitre pour régler une question de protêt entre un autre médecin, le docteur Adrien Berthelot, et un de ses clients. À la même époque, on confie au docteur Chénier un apprenti et étudiant en médecine, Jean-Paul Lacroix de Saint-Eustache, pour une période de près de trois ans.

Des événements politiques mettent fin avant terme à cet engagement.

Chénier ne s'occupe pas de politique pour passer le temps. Sa profession l'occupe à plein temps et il s'acquitte très bien de cette tâche.

Cependant, suite aux élections complémentaires de 1831 pour remplacer son beau-père décédé, Chénier prend conscience de l'importance de son implication dans une autre sphère d'activités: la politique.

Dès 1832, on voit le nom de Chénier figurer sur une requête contre la spéculation anglaise sur les terres canadiennes. Aux célèbres élections de 1834 dans le comté des Deux-Montagnes, Chénier contribue à l'élection des députés William-Henry Scott et Jean-Joseph Girouard tous deux membres du parti patriote.

Chénier participe à toutes les assemblées politiques de la région.

En juin 1837, il prononce un discours politique enflammé à Sainte-Scholastique où il affirme qu'il ne reculera jamais devant l'ennemi.

Le 23 octobre 1837, il est présent à la grande assemblée de Saint-Charles; il porte le drapeau du comté des Deux-Montagnes où sont représentés les emblèmes du Canada: le castor, le chêne et l'érable.

Suite au rejet des 92 Résolutions, Papineau a recommandé à la population canadienne-française de boycotter le commerce anglais spécialement en n'achetant plus de vêtements importés. Fidèle à cette directive, Jean-Olivier Chénier ne porte plus que des vêtements fabriqués en étoffe du pays. Dans les assemblées du comté des Deux-Montagnes, il est soit orateur ou secrétaire d'assemblée. On le voit partout. Son implication et sa fougue politique



**RÉJEAN LAVALLÉE & ASSOCIÉS INC.**  
 évaluateurs agréés — conseillers en immobilier  
 rendent hommage aux Patriotes de St-Eustache à l'occasion de leur 150<sup>e</sup> anniversaire.  
 24, rue St-Eustache, suite 201, St-Eustache, Qc J7R 2K9, tél.: (514) 491-5111.

Nos félicitations aux organisateurs du 150<sup>e</sup> anniversaire des Patriotes de Saint-Eustache.

Papeterie et équipement de bureau



Claude Dussault, président  
 Vente-Location-Réparation

509, boul. Sauvé  
 St-Eustache, Québec  
 J7P 4X4  
 Tél. 473-2846

Du lundi au vendredi  
 Sur rendez-vous seulement *Une dent propre ne carie pas*

**DR JACQUES CODERRE, B.A., D.M.D.**  
 Chirurgien dentiste

353, rue Constantin  
 St-Eustache, Québec J7P 2E2 (514) 472-4989



**GESTION JEUNESSE** DEUX-MONTAGNES INC.

SERVICE DE CONSULTANT ADMINISTRATIF  
 LANCEMENT DE NOUVELLES ENTREPRISES  
 SUBVENTION POSSIBLE

165, rue DU MOULIN, SAINT-EUSTACHE 472-2880



**RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ**  
 Comptables agréés

369, Rocheleau  
 Saint-Eustache, Québec

Maurice D. Cousineau, C.A.  
 Associé

J7R 2W9  
 (514) 382-0270

Bureaux dans 50 villes au Québec, à Ottawa et en Europe.

Plus que jamais Numéro 1

## TÉMOIGNAGES

### LES HABITS SAINT-EUSTACHE

130, rue St-Louis  
 Saint-Eustache

473-6191

*...à deux pas de l'Église*

lui attirent très tôt les foudres du gouverneur Gosford. Le 6 novembre, une proclamation gouvernementale est affichée partout dans le comté des Deux-Montagnes: on offre 2000 dollars à qui livrerait Chénier au gouvernement. Or il ne s'est trouvé personne pour trahir le futur héros des Deux-Montagnes!

Le 15 novembre, Amury Girod arrive à Saint-Eustache et s'établit chez Chénier. Girod, considéré comme chef militaire du nord de Montréal prend le commandement. Chénier ne joue encore qu'un second rôle et cède le pas au beau parleur.

Dès son arrivée à Saint-Eustache, Girod porte une appréciation sévère sur Chénier: «Je pense que l'homme est bon mais il parle trop, et cela, naturellement, lui enlève du mérite». Souvent Girod note dans son journal quotidien de nombreux points de divergence d'opinions entre lui et Chénier. Vers la fin de novembre, la population augmente sensiblement au camp de Saint-Eustache. Il faut donc s'organiser.

Les patriotes se choisissent des chefs: «Les sergents Joseph Guillard, François Cabana et Luc Langlois, les capitaines Joseph Robillard, Joseph Deslauriers et Jean-Baptiste Bélanger, le quartier-maître François Danis, le colonel Jean-Olivier Chénier et le général Amury Girod.

Le 30 novembre, Chénier à la tête de quatre-vingts patriotes marche sur Oka pour y recruter des sympathisants, des armes et des munitions.

Les beaux discours de Girod et les argumentations de Chénier ne portent pas fruit. On revient donc bredouille au camp de Saint-Eustache.

Le 1er décembre, le docteur Chénier et François Guérin se présentent au presbytère pour demander au curé Jacques Paquin les clefs du futur couvent nouvellement construit aux frais du curé. Ce dernier refuse catégoriquement cette demande déclarant que «son honneur et son devoir lui défendaient de le faire». On discute. Jacques Paquin et Jean-Olivier Chénier n'en sont pas à leur première prise de bec. Le docteur Chénier s'empare des clefs du couvent par la force et fait de cette place forte son quartier général.

À Saint-Eustache, curé et vicaire tentent tout pour détourner les patriotes de leurs intentions belliqueuses. Le 3 décembre, après la messe dominicale, le vicaire Desèves lit une proclamation de Sir John Colborne. Cette tentative et bien d'autres pour apaiser les gens sont contrées par l'action de patriotes venus de Montréal: Richard Hubert, Féréol Peltier, Jean-Baptiste Brien et les frères de Lorimier. Il n'est pas rare de voir Chénier s'emporter violemment contre le curé et son vicaire. Pour leur sécurité, les deux prêtres se retirent dans une maison de ferme appartenant au curé Paquin.

Durant la première semaine de décembre, la population du camp de Saint-Eustache atteint les 1500 personnes. Il faut nourrir tout ce monde. Chénier signe donc des réquisitions de denrées que les patriotes du camp prennent dans les magasins généraux abandon-

nés par leurs propriétaires. La jeunesse des gens présents au camp nécessite des quantités importantes de nourriture. Le témoin oculaire de cette période, le curé Paquin, décrit les hommes de Chénier en ces termes: «Souvent on les voyait passer dans le village en petites bandes de cinq ou six, portant sur l'épaule de vieux fusils rouillés et en mauvais ordre, coiffés d'un bonnet bleu qui leur tombait au milieu du dos, ayant à la bouche un vieux tronçon de pipe noir, enfumé, et jetant d'énormes bouffées de tabac. Ils avaient ordinairement de grosses mitaines de cuir, étaient habillés d'étoffes...» Le 14 décembre, l'occasion est donnée de séparer les braves des traîtres.

Les patriotes au camp de Saint-Eustache se plaignent de ne pas avoir d'armes pour affronter les troupes. Chénier ne se laisse pas abattre par cette demande bien légitime de patriotes qui sont prêts à se battre.

Chénier leur répond que certains d'entre eux seront tués et qu'alors ils n'auront qu'à prendre leur fusil.

À la vue des volontaires de Globensky sur la rive sud de la rivière des Mille-Îles, Chénier et plusieurs patriotes s'élancent sur la

rivière croyant ne devoir affronter que ces quelques occupants. Surprise, un premier coup de canon rappelle à tous, la triste réalité: les troupes britanniques ont déjà traversé la rivière et avancent sur la rive nord contre le camp de Saint-Eustache. Le vaillant Girod, le généralissime comme il se plaisait à se faire appeler, fuit vers Saint-Benoît. Il se suicide quelques jours plus tard. Chénier demeure seul avec environ deux cent cinquante patriotes pour défendre le camp de Saint-Eustache contre une armée bien équipée et forte de plus de deux mille soldats. Le courage de Chénier le guide et il résiste malgré la témérité de l'entreprise. La cause qu'il défend, justifie aux yeux de Chénier les gestes que lui et ses soixante-dix compagnons d'armes posent en offrant leur vie pour qu'un jour on puisse assurer une meilleure qualité de vie à tout un peuple. Le sacrifice est grand, mais Chénier et ses compagnons n'hésitent pas. Peut-on trouver aussi facilement d'aussi grands héros? Peut-on continuer à ignorer bien longtemps la valeur de tels sacrifices? Seule la détermination des gens d'aujourd'hui peut donner à ces héros la place qui leur revient!

### Dans une maison historique au coeur du Vieux Saint-Eustache

RESTAURANT-CAFÉ-TERRASSE

LA CHÉRIE  
Suisse

Réervations: 491-0966

163, ST-EUSTACHE  
ST-EUSTACHE

- Terrasse ensoleillée
- Piano — ambiance sympathique
- Petite carte: fettuccini, croque-monsieur, salade, sandwich, crêpes, grillades
- Spécialités suisse et française: Fondues, Emmentaler Zürchoise, Escalope de Veau, Filet de Saumon
- Table d'hôte le midi et le soir

## Résidence Jean-Paul II enr.

Pour personnes âgées autonomes

- MESSE HEBDOMADAIRE
- surveillance 24 heures
- système d'appel
- médecin ● coiffeur
- activités sociales
- repas ● collation
- service d'urgence ● pharmacien

40, rue Dubois, St-Eustache  
5855, boul. des Mille-Îles, St-François

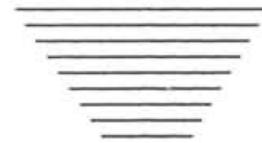
La Direction et le Personnel des RÉSIDENCES JEAN-PAUL II ENR. souhaitent un Joyeux 150<sup>e</sup> anniversaire des Patriotes à tous les résidents de St-Eustache.  
473-3666 666-1805

## C'est avec fierté que TOYOTA ST-EUSTACHE

160, rue Dubois, St-Eustache Tél.: 473-1872

s'associe à la fête du  
150<sup>e</sup> anniversaire  
des Patriotes

TOYOTA  
PIECES D'ORIGINE



## Le Permanent

La Société Canada Trust et Courter

*L'agent du Permanent  
à l'enseigne de l'efficacité!*

À l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire  
des Patriotes de Saint-Eustache,  
Le Permanent est heureux de vous  
présenter son équipe dynamique.



384, boul. Arthur-Sauvé  
Saint-Eustache  
472-7070

# SAINT-EUSTACHE, carrefour du passé et de l'avenir

Saint-Eustache constitue une ville au passé riche en histoire et au présent plein de promesses. L'ancien village de Saint-Eustache est devenu aujourd'hui une ville prospère de 35 000 habitants en perpétuel devenir.

Sa position géographique stratégique fait de Saint-Eustache une agglomération urbaine particulière; l'autoroute 640, l'autoroute Chomedey (13) et l'autoroute des Laurentides (15) permettent d'accéder au centre-ville de Laval en quinze minutes, ou à celui de Montréal en moins de trente mi-

minutes. De plus, Saint-Eustache se situe à mi-chemin entre les aéroports de Mirabel et de Dorval. Ces nombreux avantages favorisent l'émergence d'un dynamisme économique. Plus de cent entreprises manufacturières dans les domaines des appareils à rayons «X», de la poterie, des produits pharmaceutiques et des moulages en métal forment le moteur de l'économie eustachoise. Les industries sont principalement localisées dans deux parcs industriels, qu'elles occupent presque entièrement. Un troisième parc industriel sera aménagé incessamment

pour répondre à une demande de plus en plus forte, suscitée par une renommée qui a été bâtie grâce au support que la ville n'a cessé d'accorder aux entrepreneurs et aux hommes d'affaires. La ville ne néglige pas aussi les domaines sportif et culturel. Les résidents de Saint-Eustache sont choyés avec les activités adaptées aux goûts et aux besoins de chacun.

Au service du sport et du plein air, on retrouve deux patinoires intérieures et un centre civique avec une piscine intérieure où de nombreux cours sont dispensés. Avec ses installations multiples, la ville est en mesure de répondre aux désirs de tous et ainsi permettre l'épanouissement de la communauté. À l'intérieur du service de la culture, nous retrouvons le «module arts et culture» ainsi que le «module bibliothèque». La bibliothèque municipale, aménagée pour les enfants et les adultes, fourmille d'activités de toute sorte. Pour sa part, le «module arts et culture» propose à toute la famille des ateliers et des divertissements de qualité. En cette année du 150<sup>e</sup> anniversaire des Pa-

triotés, notons que les activités ont plus que doublé afin de souligner l'événement d'une façon toute spéciale.

L'année 1987 à Saint-Eustache se vivra sous le thème de la commémoration du 150<sup>e</sup> anniversaire des incidents qui s'y sont déroulés en 1837. En effet, le 14 décembre 1837, la ville fut le théâtre de la rébellion des patriotes, regroupant des habitants de Saint-Eustache et des environs. Plus de soixante-dix y perdirent la vie. D'un passé chargé d'histoire et possédant un riche patrimoine bien conservé au cœur du «Vieux Saint-Eustache», hier, Seigneurie de la rivière du chêne, aujourd'hui, site touristique, la ville s'apprête à célébrer. Parmi les diverses activités qui seront offertes, mentionnons, entre autres, un concert de l'Orchestre symphonique de Montréal en juillet, en plus de divers spectacles populaires, animation dans la rue, conférences, concerts, expositions, visites, soirées récréatives...

Au fil des ans, Saint-Eustache a su conserver en mémoire son passé tout en se projetant vers l'avenir avec optimisme.



Manoir Globensky  
siège social  
de la Corporation  
des Fêtes de Saint-Eustache Inc.

**Isolation M. Bégin Itée**

296, chemin Grande-Côte, St-Eustache, Qc J7P 1C7 Tél.: 472-7051

**Lafrance et Trottier, C.G.A.**  
Comptables généraux licenciés  
Ghislain Lafrance, D.S.C., C.G.A.  
André-Pierre Trottier, C.ScC., C.G.A.  
149, rue Saint-Eustache, suite 200  
Saint-Eustache — Bur.: (514) 491-1272

*René Lachance*  
Notaire et Conseiller juridique

149, rue Saint-Eustache, SAINT-EUSTACHE - J7R 2L6 - 473-2122  
3000, boul. Sainte-Rose, LAVAL-OUEST - H7R 1T6 - 627-4014

CENTRE COMMERCIAL

473-1323

367, boul. Arthur-Sauvé, St-Eustache, P.Q. J7P 2B1

**COMPOSART**

**PHOTOCOMPOSITION**  
Livres • Catalogues • Circulaires  
CRÉATION ARTISTIQUE

140, rue St-Eustache, suite 9  
(Place du Chêne), St-Eustache J7R 2K9  
Tél.: (514) 473-0681

Réservation:  
Michel ou André

**CABANE à SUCRE  
Constantin**

SALLES DE RÉCEPTION

1054 boul. Sauvé (route 148), St-Eustache, Qué.  
(4 milles du pont de St-Eustache)  
Tél.: 473-2374

**CONSEIL  
D'ADMINISTRATION  
CORPORATION DES FÊTES  
DE SAINT-EUSTACHE INC.**

**MEMBRES:**

Monsieur Guy Bélisle  
*Maire*

Monsieur Pierre Carrière  
*Président*

Monsieur Viateur Raymond  
*Vice-président*

Monsieur Richard Tassé  
*Secrétaire-trésorier*

Monsieur Pierre Sussman  
*Directeur*

Monsieur Pierre Richer  
*Directeur*

*Conseiller municipal  
Ville de Saint-Eustache*

Madame Monique Khouzam  
*Directeur*

*Directrice du Service  
de la Culture  
Ville de Saint-Eustache*

**COMITÉ ORGANISATEUR:**

Monsieur Pierre Carrière  
*Président*

Madame Monique Khouzam  
*Directrice du Service  
de la Culture*

Madame Carole Rivet  
*Coordonnatrice*

Madame Marianne Tonnelier  
*Chargée à la programmation*

Madame Michèle Desjardins  
*Secrétaire*

**PERSONNEL DE SOUTIEN**

Monsieur Jacques Paquin  
*Coordonnateur commandites  
et vente de passeports*

Monsieur Stéphane Ménard  
*Stagiaire à la coordination*

Madame Denise Carrier  
*Stagiaire aux communications*

Madame Lyse Lachance  
*Secrétaire*

Madame Lyne Pilon  
*Accueil et réception*

**CONSULTANTS:**

Monsieur Pierre Pagé  
*Gestion Son Image Inc.  
Montréal*

Mme Sylvie Parent  
*Gestion Son Image Inc.  
Montréal*

Monsieur Jean-Pierre Beaulieu  
*Nouveau-Spec  
Montréal*

Monsieur Louis Garceau  
*Nouveau-Spec  
Montréal*

**ÉQUIPE DE PRODUCTION  
CAHIER SPÉCIAL**

*Rédaction et recherche*  
Claude-Henri Grignon  
*Photographies*  
Germain Beauchamp  
et fille Inc.

Jean Chouinard  
*Archives publiques du Canada*  
*Gravures*  
Marie-France Chouinard  
*Supervision technique*  
Nouveau Spec Inc.



# Fête du 150<sup>e</sup> anniversaire des PATRIOTES

## CALENDRIER ESTIVAL

### JUIN

- 21 juin — Journée de la Jeunesse
- 11h00 Ouverture magasin général avec animation  
Remise de prix pour concours de peinture et de poésie
  - 12h00 Lancement Jeunesse des activités scrabble, audition et improvisation
  - 14h00 Cocktail
  - 20h00 Spectacle de Nuance



21 au 13 juil. Exposition des œuvres des Artisans de Saint-Eustache.



- 23 21h00 Spectacle de la Saint-Jean avec Glnotte Reno.
- 24 juin — St-Jean-Baptiste
- 10h00 Lancement album-souvenir
  - 13h00 Défilé de la St-Jean
  - 16h00 Spectacle chorégraphique avec 300 enfants
  - 17h00 Souper Club Optimiste avec animation
  - 20h00 Danse populaire
  - 22h00 Feux de joie et d'artifice avec embrèvement du logo

- 24-6 16h00 à 20h00 Exposition artisanale et dégustation vin/fromage.  
Ouverture du premier Grand Prix de Peinture Canadien.
- 25 16h00 Improvisation.  
20h30 Scrabble.
- 26 17h00 Premier Grand Prix de Peinture Canadien.  
Soirée de gala et remise des nombreux prix.  
20h00 Audition.  
21h00 Concert Ecole de musique Danielle Montpetit.
- 27 14h00 Théâtre avec le PARMINOÛ.  
20h00 Peinture en direct-Collectif l'Art Saïé.  
20h00 Spectacle de TOP SONAR.
- 28 12h00 Dimanche Familial «Nos aînés racontent».  
14h00 Théâtre avec le PARMINOÛ.  
16h00 Pique-nique en musique.  
19h00 Ensemble Claude Gervaise.  
LE PARMINOÛ à la brunante.

### JUILLET

- 2 16h00 Improvisation.  
20h30 Scrabble.
  - 3 16h00 Fête du Canada.  
20h00 Audition.
- 21h00 Spectacle avec EDITH BUTLER.  
Feux d'artifice.
- 4 20h00 Spectacle de Sylvie Paquette.
- 5 12h00 Dimanche familial «Canada ouvert sur le monde».  
16h00 Pique-nique en musique.  
16h00 Improvisation.  
20h30 Scrabble.  
Exposition de peintures «Galerie Souffle de Créations».
- 10 20h00 Théâtre (Le G.I.T.) «Le Petit Bonheur» Félix Leclerc.  
20h00 Audition.



- 11 20h00 Spectacle de MARIE-CLAIRE SEGUIN.  
Dimanche familial «Musique en Fêtes».
- 12 12h00 Concert Champêtre.  
«La Musique et l'enfant» élèves de l'École de musique Danielle Montpetit.
- 13 au 21 Concours de photos humoristiques.  
15 au 21 Exposition «Instruments de musique anciens» de Claude Gervaise.  
16 16h00 Improvisation.  
20h30 Scrabble.



- 17 21h00 Orchestre symphonique de Montréal (O.S.M.)  
Sécurité aquatique «La Croix-Rouge à votre service depuis 1909».
- 18 Spectacle de SUPER DIAMOND.  
Dimanche Familial «O Surprises».
- 19 12h00 Audition.  
20h00 Improvisation.  
23 16h00 Scrabble.  
20h30 Théâtre (Le G.I.T.) «Le Petit Bonheur» Félix Leclerc.  
24 et Soirée Folklorique d'antan avec André Lejeune.

- 26 JOURNÉE DE REHABILITATION de J.O. CHENIER ET DES AUTRES PATRIOTES.  
Participation du Théâtre LE PARMINOÛ.  
16h00 Concert Quatuor de Flûtes.  
17h00 Ensemble Claude Gervaise.  
17h00 Grande messe avec Monseigneur Charles Valois.  
20h00 Souper d'antan plus spectacle.  
30 16h00 Improvisation.  
20h30 Scrabble.  
31 Théâtre (Le G.I.T.) «Le Petit Bonheur» Félix Leclerc.

### AOÛT

- 1 Bal d'époque avec orchestre de Frank Pavane.
- 2 Dimanche familial «Imaginons l'imaginaire».
- 16h00 Pique-nique en musique «Harpe Lucie Jasmin Fortin».
- 5 19h30 Conférence «Le Curé Paquin» par C.-H. Grignon.
- 6 16h00 Finale Improvisation.  
20h30 Finale Scrabble.
- 7 au 15 Fête quartier des îles.



- 7 Spectacle MICHEL LOUVAIN.  
Exposition multidisciplinaire «Je danse ton rêve».
- 7 au 26 Grand spectacle d'HUMOUR.  
8 Dimanche familial «Rendez-vous du Bel Âge».
- 9 Pique-nique en musique.  
14 Audition.  
15 Fête Quartier des Moissons.  
19h00 Finale des auditions et remise des prix.



- 20h00 Spectacle de MARIE-MICHELE DESROSIERS.  
Dimanche familial «Fête des Moissons».
- 16 20h00 Spectacle de folklore — Troupe Moromoguy.  
Conférence de Claude-Henri Grignon sur la querelle Ouimet-Globensky.
- 20 21h30 Grand spectacle SURPRISE.  
21 au 23 Festival de la Pomme à Saint-Joseph-du-Lac.  
30 20h00 Concert lyrique.  
5 sept. Spectacle clôturant la saison estivale avec JEAN-PIERRE FERLAND.



En vente dans les caisses populaires participantes

# PASSEPORT À 20\$

donne accès aux cinq spectacles extérieurs soit:

Économie de plus de 35%

# PASSEPORT À 40\$

procure l'admission à 40 spectacles et activités:

Seulement \$1,00 par soirée

Caisse populaire de Saint-Eustache  
184, rue Saint-Eustache  
269, rue Hémond  
401, de l'Accueil  
Saint-Eustache

Commerçants de St-Eustache tels que:

Centre d'Escompte Grande Côte  
142, 25e Avenue

Club de Golf Deux-Montagnes  
555, Rivière-Sud

Béliele, Binette, Charette Inc.  
149, rue Saint-Eustache

ainsi que plusieurs autres...

Manoir Globensky  
2325, rue Saint-Eustache  
Saint-Eustache

Caisse populaire de Sainte-Marcelle  
175, rue Saint-Joseph  
Saint-Jérôme

Caisse populaire de Saint-Jérôme  
190, avenue Parent  
Saint-Jérôme

Caisse populaire de Saint-Antoine-des-Laurentides  
663, boul. Saint-Antoine  
Saint-Antoine

Caisse populaire de Boisbriand  
399, Grande-Côte  
Boisbriand

Caisse populaire de Saint-Placide  
30, boul. Saint-Placide  
Saint-Placide

Caisse populaire d'Oka  
100, rue Notre-Dame  
Oka

Caisse populaire Laval Ouest  
3000, boul. Sainte-Rose  
Laval

Caisse populaire Sainte-Thérèse-de-Blainville  
37, rue Turgeon  
Ste-Thérèse-de-Blainville

Caisse populaire de Mirabel  
8000, rue Saint-Jacques  
Saint-Augustin

Caisse populaire du Grand-Moulin  
1502, Chemin Oka  
Deux-Montagnes

Caisse populaire de Brownsburg  
385, rue Principale  
Brownsburg

Caisse populaire de Lachute  
570, rue Principale  
Lachute

Banque Nationale de Saint-Léonard  
6020, boul. Langelier  
Saint-Léonard, Montréal

INFO-PASSEPORTS:  
472-4440, poste 421

Commandes acceptées avec cartes de crédit VISA ou MASTERCARD

EN COLLABORATION AVEC:



On se retrouve à Saint-Eustache

Jusqu'au 24 décembre

# VALIQUETTE <sup>LTDÉ</sup> (DE LAVAL)

GAGNE LE PRIX DU MEILLEUR COMMERCE  
dans l'industrie du couvre-planter



## VALIQUETTE DE LAVAL ET LES TAPIS



vous offrent COLLECTION LA RÉSISTANCE.

*Vimy — Avignon — Domrémy — Liberté*

Une collection de tapis RésisTache signée et certifiée par Du Pont/Peerless...



TAPIS

### RÉSISTACHE

CERTIFIÉ PAR DU PONT.

OFFERT DANS DE MAGNIFIQUES  
COULEURS ET MODÈLES

Offre une résistance inégalée aux taches et aux saletés. Conserve sa magnifique texture et apparence. Les taches domestiques ordinaires provoquées par les aliments ou les boissons s'enlèvent facilement, même après 24 heures. Offre un confort et un entretien facile ainsi qu'une protection permanente contre les décharges statiques.

CERTIFIÉ PAR DU PONT CANADA ET ASSORTI D'UNE GARANTIE DE CINQ ANS SUR LA RÉSISTANCE AUX TACHES ET CONTRE L'USURE.

Embellis ma vie, adoucis mes rêves,  
tapis Peerless

**ECONOMISEZ**

**ECONOMISEZ**

de **20 à 40%**

Vous avez entendu parler de RésisTache de Du Pont, l'innovation technologique récemment venue bouleverser notre industrie? Savamment élaboré à partir de fibres en nylon mises au point pour résister aux taches fluorochimiques, RésisTache est le produit d'avant-garde, en matière de chimie de résistance aux taches domestiques.

Vimy, Avignon, Domrémy et Liberté. Chacune, sa beauté et son identité propre. Chacune sa texture. De beaux saxons tout soyeux. Ensemble, ils forment la palpitante Collection RésisTache de Peerless. LA RÉSISTANCE!

sur toute la gamme de tapis

BOUTIQUE

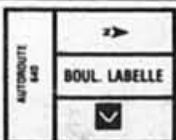
Collection



Un rendez-vous avec l'expérience...

# VALIQUETTE <sup>LTDÉ</sup> (DE LAVAL)

RECouvreMENT DE SOL  
DéCORATION



**LAVAL**  
479 boul. Des Laurentides  
Point-Viau, Laval  
667-6150

**ST-EUSTACHE**  
465 boul. Arthur-Sauvé  
St-Eustache  
472-7152

**ST-THERÈSE**  
80 boul. Labelle  
St-Thérèse  
435-1907

